

Police Fonds Sécurité de RBC Assurances à effet de levier Insuffisance de la valeur de rachat du CPRL

VIEWPOINT DE WESTWARD

La valeur de rachat du compte de placement à rendement lissé (**CPRL**) des polices d'assurance vie universelle Fonds Sécurité de RBC Assurances est actuellement réduite en raison de l'ajustement de la valeur marchande (**AVM**).

L'AVM du CPRL a fait chuter la valeur de rachat du CPRL de sorte qu'elle est inférieure au solde du CPRL. Dans de nombreux cas, la valeur de rachat du CPRL est inférieure au solde du prêt qu'elle garantit (**insuffisance de la valeur de rachat du CPRL**).

L'insuffisance de la valeur de rachat du CPRL est un **problème temporaire** qui a une incidence sur la valeur de garantie du CPRL pour les prêteurs en cas de défaut de paiement.

Les prêteurs acceptent au cas par cas une partie du risque lié à l'insuffisance de la valeur de rachat du CPRL en fonction de la caractéristique de remboursement d'impôt de la police, ainsi que de la solidité financière de l'emprunteur et du garant du prêt.

Lorsque l'insuffisance de la valeur de rachat du CPRL dépasse la tolérance au risque du prêteur, ce dernier demandera à l'emprunteur ou au garant de fournir une **garantie supplémentaire** au moyen de l'une ou de plusieurs des mesures suivantes **jusqu'à ce que la valeur de rachat du CPRL se rétablisse** :

1. Reporter les retraits prévus sur les prêts
2. Fournir une attestation des liquidités
3. Céder des biens additionnels en garantie
4. Fournir un cautionnement supplémentaire
5. Réduire le solde du prêt

L'AVM et l'insuffisance de la valeur de rachat du CPRL qui en résulte ont peu d'incidence sur les résultats à long terme de l'assurance vie à effet de levier, mais peuvent entraîner le report des retraits prévus et nécessiter temporairement une garantie supplémentaire.

Pour obtenir de plus amples renseignements, les clients peuvent communiquer avec leur gestionnaire de compte ou Wayne Stone à l'adresse waynes@westwardadvisors.com.



Les opinions exprimées dans le présent bulletin sont strictement celles de Westward Advisors Ltd. Le bulletin n'est publié qu'à titre informatif et ne prodigue aucun conseil juridique ou fiscal.

LA FORMULE DE CALCUL DE L'INSUFFISANCE DE LA VALEUR DE RACHAT DU CPRL

La formule de calcul de la valeur de rachat du CPRL est la suivante :

$$\text{Valeur de rachat du CPRL} = [\text{Valeur du CPRL}] - [\text{AVM}] + [\text{Remboursement d'impôt}]$$

L'AVM correspond à (1) l'intérêt du CPRL porté au crédit de la police, moins (2) la part du rendement réel du portefeuille de référence à rendement lissé sous-jacent de la police, mesuré uniquement lorsqu'il n'y a pas de prêt de RBC Assurances garanti par le CPRL.

La valeur de rachat du CPRL est partiellement protégée par le remboursement d'impôt, le cas échéant, qui correspond à 15 % de la valeur de rachat en excédent du coût de base rajusté (**CBR**) de la police. Puisque l'AVM réduit la valeur de rachat, il réduit également le remboursement d'impôt.

Example of SRIA CSV to Lender

Loan Balance	10,000,000
Policy ACB	8,000,000
SRIA Balance	10,000,000
MVA	(1,500,000)
Tax Refund @ 15% x (CSV-ACB)	88,235
CSV	8,588,235
CSV Shortfall	(1,411,765)

L'AVM

L'AVM n'a **aucune** incidence sur les intérêts du CPRL garantis à 4,1 % pour l'année civile 2022 ni sur la valeur accumulée du CPRL et le capital-décès non imposable.

L'AVM s'appliquera si la valeur du CPRL est retirée de la police, transférée à un autre compte de placement à l'intérieur de la police ou utilisée pour payer les frais d'assurance.

L'AVM en pourcentage du CPRL variera d'une police à l'autre, car la période d'évaluation est différente pour chaque police. L'AVM augmentera et diminuera pour toutes les polices à l'unisson, mais selon un pourcentage variable du CPRL.

L'AVM peut également faire augmenter la valeur de rachat, comme il l'a fait jusqu'au début de 2022, lorsque l'intérêt du CPRL porté au crédit des polices est inférieur à leur part du rendement réel du CPRL pendant la période d'évaluation.

LES PROCHAINES ÉTAPES

La valeur d'emprunt des polices Fonds Sécurité de RBC Assurances n'est pas à l'abri du repli actuel du marché qui affecte la valeur d'emprunt de nombreux actifs. Nous travaillons en étroite collaboration avec les prêteurs sur chaque prêt pour les aider à évaluer leur risque et pour réduire au minimum les garanties supplémentaires nécessaires.

Lorsqu'un prêteur exige une garantie supplémentaire d'un client de Westward, nous nous attendons à ce que le prêteur nous en informe d'abord, puis à ce que le banquier privé communique avec l'emprunteur pour discuter des options.

Nous travaillerons en étroite collaboration avec les deux parties pour faire face à la tempête économique actuelle jusqu'à ce que les marchés se redressent, que l'insuffisance de la valeur de rachat se rétablisse et que les exigences en matière de garanties supplémentaires soient levées.

Entre-temps, la valeur des CPRL pour nos clients (par opposition aux prêteurs) n'est pas touchée par l'AVM, et les assurances vie à effet de levier sont toujours en voie d'atteindre les résultats prévus, moins l'incidence de toute garantie supplémentaire.